

Certificats médicaux pour le sport - Mode d'emploi

Il existe désormais 3 cas de figure:

1. Vous pratiquez le rugby, la boxe française ou le taekwondo combat : vous devez remettre un **certificat médical chaque année => Utilisez le modèle de la FFSU**

CERTIFICAT MÉDICAL 2024-2025
DE NON-CONTRÉ-INDICATION
À LA PRATIQUE DU SPORT EN COMPÉTITION

Le présent certificat concerne les années 2024 et 2025. Il est à compléter par le médecin généraliste ou le médecin spécialiste de votre choix, ou par le médecin de votre club sportif, ou par le médecin de votre établissement scolaire.

Je soussigné(e) : Docteur en médecine,
Après avoir examiné le patient
Monsieur ou Madame :
Né(e) le :
Certifie que son état de santé actuel le prédispose pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition, lors des compétitions prévues pour l'année 2024 et 2025. **Je précise que cela ne vaut pas certificat médical.**

Spécifiez la ou les pathologies concernées :

Spécifiez les autres contre-indications :

Spécifiez les autres contre-indications :

Autres (à compléter si nécessaire) : Date :
Signature et Cachet :

Pour toutes les autres activités, il suffit de répondre au questionnaire de santé => **Modèle « QS sport »**

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ QS SPORT

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour obtenir votre licence sportive. Répondez à toutes les questions. Si vous avez des contre-indications à la pratique du sport en compétition, vous devez fournir un certificat médical. Si vous n'avez aucune contre-indication, vous pouvez fournir un questionnaire de santé rempli.

Je soussigné(e) :
Signature et Cachet :

2. En cas de réponses négatives à toutes les questions, ne remettez pas le questionnaire (secret médical), signez juste l'attestation.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

ATTESTATION « FORMULAIRE SANTÉ » 2024-2025

Je soussigné(e) :
Certifie que toutes les questions du questionnaire de santé ont été répondues négativement et que le patient ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport en compétition.

Je soussigné(e) :
Signature

3. En cas de réponse positive à une question du formulaire de santé, il faudra présenter un certificat médical => **Utilisez le modèle de la FFSU**

CERTIFICAT MÉDICAL 2024-2025
DE NON-CONTRÉ-INDICATION
À LA PRATIQUE DU SPORT EN COMPÉTITION

Le présent certificat concerne les années 2024 et 2025. Il est à compléter par le médecin généraliste ou le médecin spécialiste de votre choix, ou par le médecin de votre club sportif, ou par le médecin de votre établissement scolaire.

Je soussigné(e) : Docteur en médecine,
Après avoir examiné le patient
Monsieur ou Madame :
Né(e) le :
Certifie que son état de santé actuel le prédispose pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition, lors des compétitions prévues pour l'année 2024 et 2025. **Je précise que cela ne vaut pas certificat médical.**

Spécifiez la ou les pathologies concernées :

Spécifiez les autres contre-indications :

Spécifiez les autres contre-indications :

Autres (à compléter si nécessaire) : Date :
Signature et Cachet :

Informations : <http://www.ens-lyon.eu/sport>

Contacts : sport@ens-lyon.fr

